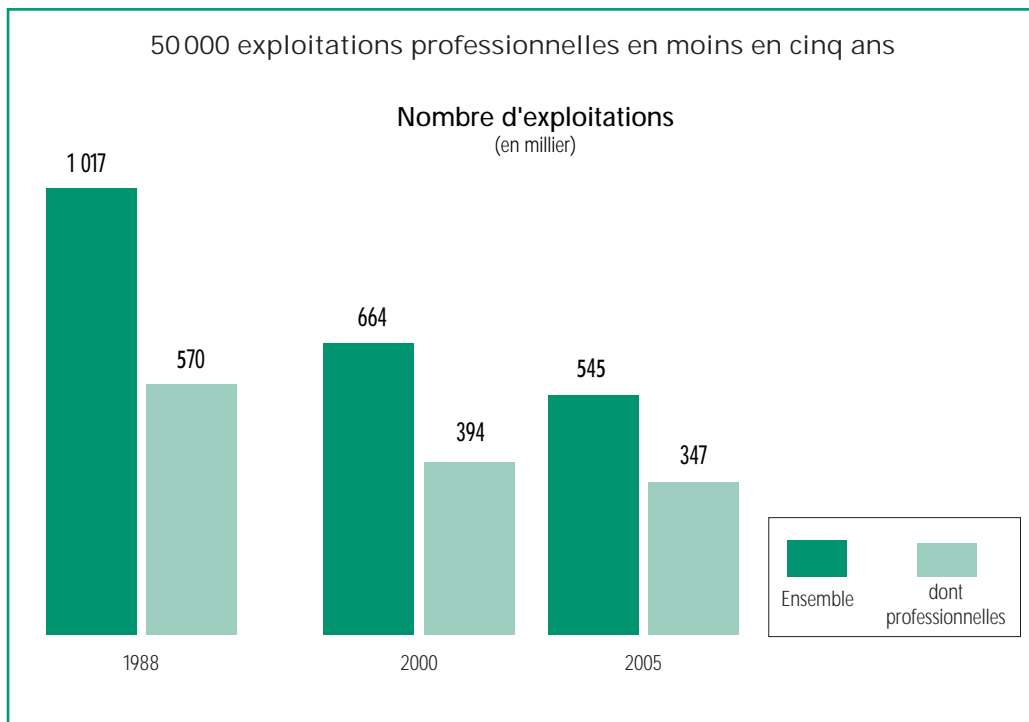


L'agrandissement va de pair avec l'essor des formes sociétaires

Les 350 000 exploitations professionnelles de 2005 regroupent 820 000 actifs permanents. Leur taille moyenne continue d'augmenter. Près de 40 % sont constituées en société.

Environ 347 000 exploitations dites « professionnelles » et 200 000 autres de moindre importance. Tel est le dénombrement de l'agriculture française métropolitaine effectué en 2005. Depuis 2000 le nombre d'exploitations professionnelles diminue de 2,5 % par an, un rythme un peu ralenti par rapport aux 3 % annuels de la période 1988-2000. Avec 25,3 millions d'hectares, les

terres qu'elles mettent en valeur sont sensiblement aussi étendues qu'en 2000 : les surfaces reculent à peine de 1 % en cinq ans. Les terres des fermes qui disparaissent sont ainsi progressivement récupérées par les survivantes. La taille moyenne des exploitations professionnelles atteint aujourd'hui près de 74 hectares de superficie agricole, soit 9 hectares de plus qu'en 2000. En 1988, elles ne disposaient que de 42 hectares.



Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations en 2005 et Recensements agricoles 2000 (même échantillon) et 1988

Agrandissements

La tendance à l'agrandissement se vérifie pour toutes les spécialisations. Les exploitations de grandes cultures gagnent 11 hectares et en valorisent désormais plus de 110. Avec 80 hectares de moyenne dont 50 de prairies naturelles, la superficie des éleveurs de bovins pour la viande augmente de 9 hectares par rapport à 2000. Les cheptels suivent, passant de 50 à 53 vaches allaitantes et de 37 à 40 vaches laitières pour les éleveurs laitiers. Plus nombreux qu'en 2000, les éleveurs de plus de 900 porcs à l'engrais détiennent près de la moitié des animaux. Pour cause de contraintes réglementaires, de crise viticole et de prix du foncier, l'extension des vignobles sous appellation est faible : ils passent en moyenne >

9 100 exploitations professionnelles dans les Dom

■ Dans les départements d'outre-mer, l'agriculture concerne 9 100 exploitations professionnelles et 12 700 exploitations plus modestes. Les premières mettent en valeur 93 000 hectares, soit 77 % du territoire. Elles génèrent 85 % de l'activité agricole calculée à partir des marges brutes standard. Les exploitations non professionnelles, cinq fois plus petites avec une superficie moyenne de 2 hectares, emploient presque 30 % de la force de travail agricole.

■ Depuis 2000, le nombre d'exploitations professionnelles diminue annuellement de 3,2 %. Cette baisse varie de 7,3 % en Guadeloupe, 5,6 % en Martinique, à 4,7 % en Guyane. Elle épargne la Réunion, où le nombre d'exploitations se stabilise.

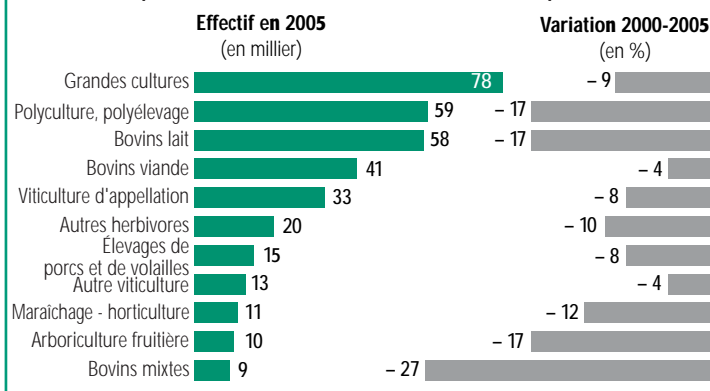
> de 13 à 14 hectares. Les disparités régionales demeurent importantes : 20 hectares en Corse, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et en Aquitaine, moins de 10 en Bourgogne et 4,5 hectares de vignes en Champagne-Ardenne.

Les tracteurs montent en gamme

L'accroissement continu de la taille des exploitations s'accompagne d'une augmentation de la puissance du matériel de traction. En 2005, les tracteurs le plus souvent utilisés appartiennent à la gamme des 80 à 134 chevaux din. En 2000, ils développaient de 55 à 79 chevaux. En 1988, les exploitants professionnels utilisaient indifféremment des tracteurs de moins de 55 chevaux ou de 55 à 79 chevaux. La croissance de la taille des exploitations, qui exige des immobilisations plus importantes, s'accompagne d'une modification des statuts juridiques. Les exploitations individuelles perdent du terrain. Elles représentent moins de deux exploitations sur trois contre près de neuf sur dix en 1988. Elles laissent la place aux formes sociétaires telles que les groupements agricoles d'exploitation

Fort recul des exploitations généralistes

Exploitations professionnelles par orientation technico-économique



Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations en 2005 et Recensements agricoles 2000 (même échantillon) et 1988

en commun (Gaec) et plus encore aux entreprises agricoles à responsabilité limitée (EARL). Encore quasiment inconnues en 1988 avec 0,25 % des exploi-

20 % des exploitations sont des EARL

tations professionnelles, les EARL en représentent aujourd'hui près de 20 %. Soit 5 points de plus qu'en 2000.

Spécialisation

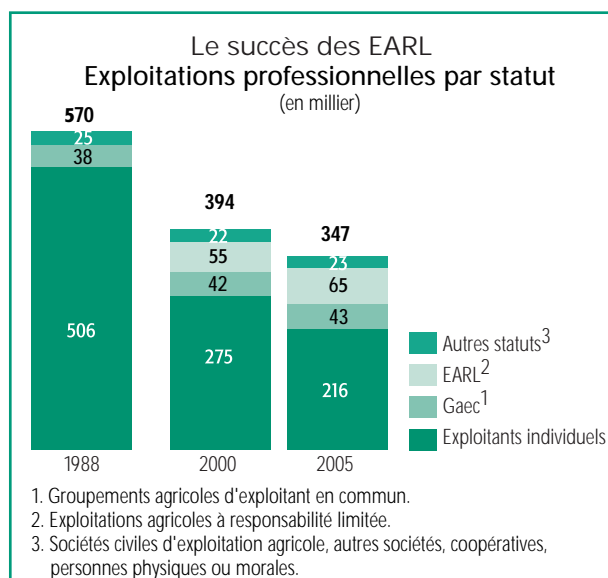
La concentration renforce la spécialisation. La place des exploitations de polyculture associées à divers élevages diminue. Même constat pour les producteurs bovins associant viande et lait. Ils sont 9 000 en 2005 contre encore 12 000 en 2000. Le secteur laitier poursuit sa restructuration. Le nombre d'élevages spécialisés recule de près de 20 % en cinq ans. Il a été divisé par deux depuis 1988. Le nombre d'arboriculteurs diminue lui aussi fortement. Les exploitations spécialisées en viande bovine, en grandes cultures ou en viticulture d'appellation résistent mieux. Ces dernières constituent un dixième des unités professionnelles. En

termes de dimension économique, le poids des exploitations spécialisées est encore plus marqué. Les exploitations de grandes cultures en représentent plus du quart et les unités viticoles d'appellation un sixième. Les spécialisations régionales demeurent marquées. En 2005 les éleveurs bovins laitiers représentent 60 exploitants professionnels sur 100 en Franche-Comté, à peine plus de la moitié en Basse-Normandie, 40 sur 100 en Bretagne, moins d'un tiers en Auvergne, environ un quart en Rhône-Alpes, Pays de Loire et Lorraine. Les producteurs de vins d'appellation d'origine contrôlée comptent pour plus du quart des exploitations professionnelles en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Aquitaine, pour plus du tiers en Alsace et Champagne-Ardenne.

Toujours plus de coexploitants

En 2005, on dénombre 822 000 personnes travaillant régulièrement sur les exploitations professionnelles. Elles étaient 100 000 de plus en 2000. L'effectif diminue au rythme des exploitations. Sa composition reflète l'évolution des statuts juridiques. Le nombre de coexploitants de

Le succès des EARL Exploitations professionnelles par statut



Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations en 2005 et Recensements agricoles 2000 (même échantillon) et 1988

Le nombre de coexploitants continue sa progression Actifs dans les exploitations professionnelles par statut				
	Nombre d'actifs (millier)		Quantité de travail (millier d'UTA ¹)	
	2000	2005	2000	2005
Exploitants	491,6	455,3	453,5	419,6
Chefs d'exploitation ²	332,0	285,5	368,7	325,2
Autres coexploitants	159,6	169,8	84,8	94,4
Conjoints non coexploitants	179,8	140,7	109,6	80,1
Autres actifs familiaux	116,6	83,4	48,9	36,3
Ensemble des actifs familiaux	788,0	679,4	612,0	536,0
dont femmes	279,6	233,8	186,5	155,4
dont salariés	25,9	28,2	20,1	21,7
Salariés permanents non familiaux	150,1	143,1	126,4	120,5
Salariés saisonniers	///	///	89,5	86,6
Salariés des Eta ³ et Cuma ⁴	///	///	8,0	8,0
Ensemble des actifs	///	///	835,9	751,1

1. Unité de travail annuel (travail d'une personne à plein temps pendant une année).
2. Ou premier coexploitant.
3. Entreprises de travaux agricoles. 4. Coopératives d'utilisation de matériel agricole.

Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations en 2005 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

> sociétés augmente alors que celui des exploitants individuels régresse. Les coexploitants sont aujourd'hui plus nombreux qu'en 2000. Autre solde positif, celui des salariés familiaux, mais ils n'atteignent pas encore les 30 000 personnes. À l'opposé, les effectifs de conjoints non coexploitants et des aides familiaux diminuent sensiblement : de 40 000 pour les conjoints et

Les parents d'exploitants sont maintenant majoritaires parmi les aides familiaux

de 30 000 pour les aides familiaux. Ces conjoints sont essentiellement des femmes sans aucune activité sur l'exploitation. Et les parents d'exploitants sont maintenant majoritaires parmi les 83 400 aides familiaux. Anciens agriculteurs retraités qui assurent un travail d'appoint, leur nombre diminue beaucoup moins vite que celui des enfants d'exploitants, qui s'orientent

désormais hors agriculture. En 2005 comme en 2000, plus de 80 % des actifs permanents sont membres de la famille des exploitants. Avec 143 000 personnes en 2005, le nombre de salariés non familiaux diminue peu.

2,2 actifs à plein temps par exploitation

L'ensemble des actifs des exploitations professionnelles, y compris les travailleurs saisonniers, réalisent en 2005 l'équivalent du travail de 751 000 personnes à plein temps pendant une année. Cette quantité diminue un peu moins vite que l'effectif des personnes qui l'effectue. Elle équivaut en moyenne à 2,2 actifs à plein temps par exploitation et 3 actifs pour 100 hectares. La culture de 100 hectares nécessitait 3,3 actifs en 2000 et 4,7 en 1988. Les exploitants assurent une grosse moitié du travail agricole. Les salariés permanents non familiaux en fournissent 16 % et les conjoints non coexploitants 11 %. Le plein temps est pratiqué par 80 % des exploitants et 65 % des salariés

permanents. Parmi les salariés à temps partiel, un petit nombre travaille pour des groupements d'employeurs et partage son temps entre plusieurs fermes. Les exploitations spécialisées en arboriculture sont les plus gourmandes en main-d'œuvre. Elles mobilisent l'équivalent de 4,7 actifs à plein temps. Viennent ensuite les maraîchers et les horticulteurs avec une moyenne de 4,4 actifs à plein temps. À l'opposé, les exploitations de grandes cultures et les élevages bovins emploient moins de deux actifs à plein temps. Le travail est fourni à plus de 60 % par des salariés non familiaux, permanents ou saisonniers, en arboriculture et en maraîchage-horticulture. Il ne l'est que pour 6 % en élevage bovin.

Pour en savoir plus...

■ « 370 000 exploitations professionnelles », Agreste-Primeur, n° 147, juillet 2004

■ Résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles 2005 dans les Dom, à paraître dans Agreste-Dom n° 15 pendant l'été 2006

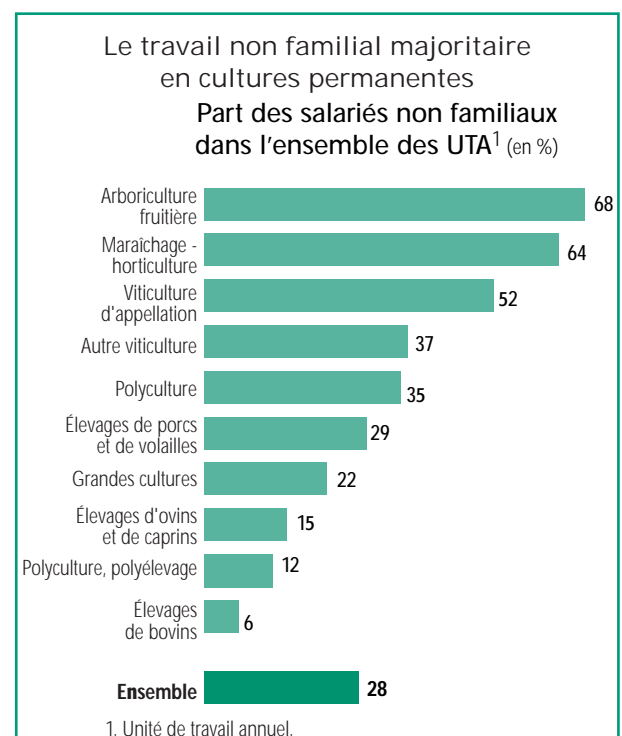
et le site Internet du Scees : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Joël Grivaux

Scees - Bureau des statistiques des structures agricoles et du milieu rural et

Solange Rattin

Scees - Bureau de l'information statistique



Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations en 2005 et Recensements agricoles 2000 (même échantillon) et 1988

Forte décroissance des exploitations non professionnelles

■ Les exploitations dites non professionnelles sont des unités de faible dimension économique (*voir méthodologie*). Elles sont 199 000 en 2005. On en comptait 270 000 en 2000 et plus de 400 000 en 1988. Elles disposent en moyenne de 10,7 hectares et emploient en moyenne un actif à moins d'un mi-temps. Ces petites unités participent peu à la production agricole. Elles exploitent, par exemple, 8 % de la surface totale en céréales et élèvent 4 % du cheptel bovin. Leur poids est pourtant réel pour quelques productions très ciblées. Elles cultivent une moitié des oliveraies et détiennent la même proportion d'équidés des exploitations agricoles.

■ Les exploitations non professionnelles contribuent pour 10 % au potentiel agricole économique en Alsace, en raison du grand nombre de viticulteurs qui exercent une seconde activité. Elles représentent 8 % du potentiel en Midi-Pyrénées et dans le Languedoc-Roussillon.

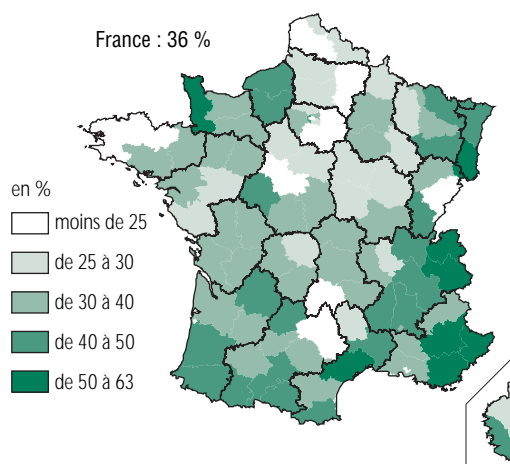
■ Plus de 40 % des exploitants non professionnels ont plus de 60 ans en 2005 et 34 % se déclarent retraités, sans activité professionnelle principale. La majorité des exploitants non professionnels n'a cependant pas atteint l'âge de la retraite et 10 % ont moins de 40 ans. Ce second groupe travaille essentiellement hors agriculture, par choix ou nécessité, les revenus agricoles étant insuffisants pour assurer les besoins de la famille. Les exploitants non

professionnels avec profession principale non agricole sont en premier lieu des employés, en second des ouvriers.

Des unités nombreuses
en Alsace et dans le Sud-Est

Proportion d'exploitations
non professionnelles en 2005

France : 36 %



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations en 2005

Méthodologie

■ L'enquête sur la structure des exploitations de 2005 est la seconde de la décennie. Environ 76 500 exploitations de France métropolitaine ont été interrogées entre l'automne 2005 et le début de l'année 2006. Parmi elles, les exploitations qui auront poursuivi leur activité seront à nouveau interrogées en 2007. Afin de présenter des évolutions statistiques significatives, les résultats 2005 sont comparés aux données 2000 du même échantillon, qui peuvent légèrement différer de ceux du recensement exhaustif.

■ L'exploitation agricole est une unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins un hectare de superficie agricole, 20 ares de cultures spécialisées, ou encore une production agricole dépassant certains seuils (une vache, dix ruches, etc.).

■ L'exploitation agricole professionnelle satisfait à deux conditions supplémentaires. Sa dimension économique est supérieure à 8 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 12 hectares de blé. La quantité de travail qui lui est apportée est au moins égale à 0,75 unité de travail annuel (UTA), soit celle d'une personne travaillant à trois quarts de temps pendant une année. Il existe des passages permanents entre les deux types d'agriculture, professionnelle ou non. Ainsi, un agriculteur professionnel peut-il réduire progressivement sa superficie avant de cesser son activité, jusqu'à se trouver classé parmi les non professionnels. Quand l'exploitation est reprise, elle peut à nouveau rejoindre le groupe des exploitations professionnelles.